

## POLITIQUE ECO-CONCEPTION EMBALLAGES

### Introduction :

Il y a 75 ans, guidé par la conviction que le plaisir de partager des produits de très grande qualité est le sel de la vie, Robert Labeyrie invitait à nos tables des saveurs incomparables issues de terroirs et de savoir-faire précieux.

Aujourd'hui, nous sommes guidés par la même conviction mais notre monde change.

Nous savons que les ressources de notre planète sont limitées. Que la qualité de notre alimentation est intimement liée à la qualité de notre environnement et indispensable à notre santé et notre bien-être.

Si nous voulons continuer d'éveiller les papilles des générations futures, il nous faut aussi éveiller les consciences, les nôtres comme celles de ceux qui nous entourent : c'est pourquoi, nous voulons, avec nos collaborateurs, nos partenaires et nos consommateurs redéfinir cette vision du plaisir dont nous avons héritée et qui nous anime. Et tous ensemble, partager un nouvel hédonisme, un hédonisme engagé :

qui contribue sur chacune de nos filières à la PRESERVATION des écosystèmes avec lesquels nous interagissons,

dans la MAITRISE de nos savoir-faire grâce à des pratiques vertueuses au quotidien

et dans le RESPECT des hommes et des femmes qui produisent, transforment et consomment nos produits.

**Notre mission : donner au plus grand nombre les clés d'une consommation plaisir responsable pour partager un hédonisme engagé.**



PRESERVATION

Co-construire avec nos partenaires des filières garantissant la préservation des éco-systèmes avec lesquels nous interagissons

MAITRISE

Optimiser nos process et ré-inventer nos savoir-faire pour des pratiques toujours plus vertueuses, afin de mieux les transmettre

RESPECT

Considérer avec la plus grande éthique les femmes et les hommes impliqués dans nos activités

## 1. Notre responsabilité en matière d'emballages

La question des emballages est une des composantes majeures des enjeux environnementaux mondiaux. En tant que groupe alimentaire international, notre responsabilité est de minimiser au maximum l'impact environnemental de nos emballages. Pour cela, nous nous engageons dans une dynamique d'économie circulaire, qui tend à préserver la valeur et la qualité des matériaux à chaque étape de leur utilisation pour qu'ils puissent réintégrer le cycle naturel (compost, biodégradabilité) ou les cycles techniques (recyclage, réemploi).

La présente politique porte sur les emballages des produits finis du Groupe Labeyrie Fine Foods mais également l'ensemble des emballages utiles à sa chaîne de production.

**Nos grands engagements sont les suivants :**

- Atteindre 100% d'emballages recyclables ou réutilisables en 2025
- Développer significativement la part de matériaux recyclés dans nos emballages pour atteindre un objectif 2/3 en 2025, sans limiter nos efforts à cet objectif
- Réduire de 10% le poids de nos emballages d'ici à fin 2025 et se définir chaque année un nouvel objectif en la matière en fonction de nos autres avancées
- Atteindre 100% de nos emballages papier & cartons recyclés ou certifiés à fin 2021
- Jouer notre rôle au sein de notre écosystème : aux côtés des acteurs du recyclage, aux côtés des consommateurs, aux côtés des acteurs qui innovent pour imaginer des nouvelles solutions d'emballage ou de distribution pour demain.

## 2. Détail de nos engagements :

### a. Atteindre 100% de nos emballages recyclables ou réutilisables en 2025

Aujourd'hui, 72% de nos emballages, dont 36% de nos emballages plastiques, sont recyclables. Le retravail progressif de nos emballages plastiques est donc une priorité absolue pour garantir que l'intégralité des emballages que nous mettrons sur le marché en 2025 puisse faire l'objet d'une valorisation dans une filière de recyclage, ou être réemployé.

### b. Développer significativement la part de matériaux recyclés dans nos emballages pour atteindre un objectif 2/3 en 2025 sans limiter nos efforts à cet objectif

L'inscription dans un schéma d'économie circulaire implique de prioriser le recours aux matériaux issus du recyclage et limiter au maximum celui aux matériaux vierges. C'est pourquoi nous sommes engagés dans une augmentation significative de la part de matériaux recyclés dans nos emballages.

Nous avons déjà achevé un certain nombre de réalisations :

- En 2020 : intégration de 90% de plastique recyclé dans tous nos pots plastiques à marque Atelier Blini, ce qui équivaut à 360 Tonnes de plastique vierge économisées chaque année
- En 2020 : passage de nos barquettes en couronne en plastique intégrant 40% de rPET

Nous atteignons aujourd'hui 55% de matériaux recyclés dans nos emballages au global ; notre objectif est d'atteindre 66% fin 2025. Cet objectif vient cadrer nos actions mais nous avons la volonté d'aller plus loin.

En 2021, nous prévoyons ainsi de passer l'ensemble de nos pots à marque Père Olive en plastique issu à 100% de matière recyclée.

Nous restons également en veille concernant les innovations du secteur de l'emballage, ainsi que le développement des filières de tri et de recyclage qui nous permettront d'aller plus loin sur cet item.

### c. Réduire de 10% le poids de nos emballages d'ici à fin 2025

En parallèle de nos engagements en faveur de la réutilisation la plus optimale des ressources, notre devoir est aussi d'en limiter au maximum l'utilisation. C'est pourquoi nous travaillons en continu à la réduction du poids de nos emballages.

Nous avons notamment travaillé à la réduction du format des sachets de saumon : 180 Tonnes d'emballages économisées chaque année, grâce à des travaux lancés en 2018 portant sur les grands plateaux et les sachets de 2 à 6 tranches de saumon, sur 3 sites de production.

Nous travaillons également sur la taille de nos cartons de colisage afin d'optimiser la quantité d'emballage utilisée en fonction de la quantité de produits à transporter.

Dans ce même esprit d'utilisation raisonnée des ressources, le Groupe s'engage à s'abstenir d'ajouter des accessoires dans les innovations développées par les marques du Groupe. Si l'ajout d'un accessoire est jugé comme absolument nécessaire, celui-ci est pensé selon les critères d'éco-conception développés pour l'ensemble des emballages.

**d. Atteindre 100% de nos emballages papier & cartons recyclés ou certifiés à fin 2021**

Nous sélectionnons désormais nos fournisseurs en fonction de ce critère qui est inclus dans l'ensemble de nos appels d'offres.

**e. Jouer notre rôle au sein de notre écosystème : aux côtés des acteurs du recyclage, aux côtés consommateurs, aux côtés des acteurs qui innovent pour imaginer des nouvelles solutions d'emballage pour demain**

- **Aux côtés des consommateurs** : encourager et faciliter le recyclage en communiquant clairement auprès des consommateurs, via les consignes de tri, communiquées sur l'ensemble de nos produits d'ici fin 2022, et via des méthodologies de marketing social et de nudge.
- **Aux côtés des acteurs du recyclage** : le Groupe Labeyrie Fine Foods travaille actuellement avec Citeo sur les critères d'amélioration de la recyclabilité de ses emballages. L'ambition du Groupe à moyen terme est également de collaborer avec les recycleurs au développement d'une nouvelle filière de recyclage dont le Groupe pourrait être client pour ses emballages.
- **Aux côtés des acteurs qui innovent pour imaginer de nouvelles solutions d'emballages pour demain** : le Groupe Labeyrie Fine Foods a pour objectif d'identifier et, lorsque cela est pertinent, de tester ou mettre en place de nouvelles solutions (consigne, vrac, biomatériaux...). Pour cela, il entretient le dialogue avec ses partenaires commerciaux, des acteurs historiques et des nouveaux acteurs de l'emballage.

#### 4. Moyens d'action et suivi

Pour mener à bien son ambition autour des emballages, le Groupe Labeyrie Fine Foods s'est doté en janvier 2021 d'un outil permettant l'éco-conception systématique de ses emballages de produits finis. Cet outil permettra :

- d'évaluer le niveau de performance environnementale de chaque emballage au regard des engagements pris par le Groupe,
- d'identifier les axes de progrès à mettre en œuvre,
- de guider les innovations pour qu'elles respectent d'emblée les engagements du Groupe.

Seront pris en compte les critères suivants :

- Le matériau principal ou la ressource utilisée pour la conception de l'emballage
- La fin de vie du produit
- Le poids de l'emballage choisi
- Le nombre de composants de l'UVC (Unité de Vente Consommateurs)
- Le volume de l'emballage par rapport au volume PF
- L'éco-conception de l'emballage secondaire
- La consommation énergétique liée à l'emballage
- Les émissions de CO2 liées à l'emballage
- La consommation d'eau liée à l'emballage
- Le risque de gaspillage, alimentaire ou d'emballage
- L'emballage process
- La localisation du fournisseur

Par ailleurs, le Groupe Labeyrie Fine Foods s'engage à faire état annuellement des progrès menés sur la question de l'éco-conception dans le cadre de son reporting RSE.